

## METTRE EN COULEUR SA FAÇADE



Les couleurs des villes participent à l'identité des lieux, grâce aux matériaux naturels (pierre, brique, tuile, ardoises, bois), mais aussi aux badigeons et peintures qui sont utilisés. Par ailleurs, dans un même lieu voire une même rue, la couleur des bâtiments varie parfois énormément. Ce constat n'a rien d'étonnant, car chaque style architectural et chaque période ont apporté une certaine palette coloristique. Cette diversité dans une certaine uniformité doit guider les options de restauration.



### PRINCIPES DE BASE. UNE COULEUR ET UN MATÉRIAU ADAPTÉS, COMMENT ET POUR QUOI FAIRE ?

- respecter le patrimoine, l'histoire et l'esthétique de votre façade;
- des choix malheureux peuvent dénaturer une maison et lui faire perdre de sa valeur;
- protéger les briques mal cuites, les pierres effritées, les enduits fragiles, les boiseries ou les ferronneries des agressions extérieures : vent, eau, soleil;
- laisser respirer la façade, tout en empêchant l'humidité de rentrer dans l'habitation.

### POUR LES PAREMENTS :

- **badigeons ou peintures minérales** à la chaux ou à base silicate : naturelles et durables, elles sont imperméables aux eaux de ruissellement mais respirantes car perméables à la vapeur d'eau;
- **peintures synthétiques** à l'huile, alkydes (solvant organique) ou se diluant à l'eau (latex, vinyle, acrylique) : généralement peu adaptées aux parements extérieurs;
- **produits hydrofuges** pour protéger les parements particulièrement exposés à la pluie (dont ceux orientés au sud-ouest). Les produits sans silicone permettent de laisser respirer les façades.

### POUR LES MENUISERIES :

- **peintures** et autres produits synthétiques, à base d'eau (acrylique, alkyde) ou d'huile (peinture glycéro, non respirante). Palettes RAL infinie pour le bois, plus limitée pour l'ALU et le PVC;
- **lasures** : pénètrent le matériau, sont microporeuses et permettent au bois de respirer tout en étant hydrofuges;
- **verniss** en phase solvant et ceux en phase aqueuse ou acrylique; ces derniers sont plus écologiques mais sont moins résistants. Les verniss créent une barrière imperméable sur le support.

### POUR LES FERRONNERIES EXTÉRIURES :

- une couche de **cire liquide** retardera le dépôt de nouvelles salissures mais devra être renouvelée régulièrement;
- une couche de **peinture antirouille** suivie de deux couches de laque adaptée aux ferronneries (teinte généralement noire);
- un **verniss mat** pour métal, pour conserver l'aspect naturel de la ferronnerie.

### ■ BONNES PRATIQUES

- ✓ travailler par temps sec et pas trop ensoleillé;
- ✓ envisager le choix de la teinte en cohérence avec le **style/date de la maison** mais aussi avec le **bâti environnant**, afin que la valeur d'ensemble de la rue soit respectée;
- ✓ en cas de doute sur le choix des couleurs, privilégier une **teinte claire** pour les badigeons et enduits (passe-partout), et envisager de ne jouer avec de la couleur que pour les menuiseries;
- ✓ faire préalablement un **essai** sur une surface réduite : entre un nuancier et l'application sur le matériau les différences sont parfois importantes;





- ✓ adapter le choix de peinture au type de support (bois, métal, brique, enduit, etc.);
- ✓ apposer un badigeon ou une peinture sur un **support stable, sec, sain et propre**;
- ✓ protéger les yeux et les voies respiratoires des poussières, particulièrement pour les peintures anciennes au **plomb** décapées;

- ✓ il n'est pas toujours souhaitable de décaper les couches de peintures sous-jacentes : un sablage trop agressif peut fortement endommager le support;
- ✓ travailler avec des **matériaux naturels**, durables et respirants (badigeon de chaux, peintures minérales à base de chaux ou de silicate, par exemple);
- ✓ pour la mise en œuvre, travailler avec un primaire d'accroche et deux couches de finition.

**Chaque style architectural utilise une gamme particulière de couleurs pour les parements et les menuiseries (voir fiche conseil n°4)**

## RÉGLEMENTATION

En règle générale (CoDT) : toute modification de teinte de parement est considérée comme une modification de l'aspect architectural d'un immeuble et nécessite un permis d'urbanisme d'impact limité. Un simple entretien (remise en peinture à l'identique) est dispensé de permis. Il existe cependant toute une série de cas particuliers et de périmètres protégés. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le service de l'urbanisme !



### ■ À ÉVITER

- ✗ le **dérochage** d'une façade enduite néoclassique ou de style « Beaux-Arts » afin de revenir aux matériaux « naturels »;
- ✗ les teintes **trop sombres** pour les parements, qui ne correspondent à aucun style historique tournaisien;
- ✗ l'usage des **peintures synthétiques**, résistantes mais trop étanches, toxiques et polluantes;
- ✗ les produits à la  **finition brillante** (privilégier les peintures mates);
- ✗ vouloir résoudre un problème d'**humidité** en imperméabilisant ou en isolant le parement extérieur (peinture étanche, goudron, ciment, silicone, etc.). L'humidité existante sera bloquée dans le mur; un hydrofuge incolore et respirant est ici une solution adaptée;
- ✗ recouvrir d'une teinte uniforme un bâtiment présentant à l'origine une **polychromie voulue de matériaux** (pierres, briques, béton) ou des **effets de teintes** différentes au niveau des décors, notamment pour l'architecture néoclassique, Beaux-Arts ou Art déco;
- ✗ utiliser un badigeon de chaux pour une façade cimentée ou rejointoyée au ciment.



**Mieux vaut prévenir que guérir!**  
**Une question? Un conseil?**  
**N'hésitez pas à nous contacter:**  
**nous sommes à votre service!**

Administration communale de Tournai -  
Département de l'urbanisme  
Rue Saint-Martin 52 – 7500 Tournai  
+32 (0)69 33 23 14  
[urbanisme@tournai.be](mailto:urbanisme@tournai.be)

#### Accueil du public (sur RDV)

Lundi-vendredi de 9 h à 12 h  
Lundi de 17 h à 19 h

Mercredi et vendredi 13 h 45 à 15 h 45

#### Accueil des professionnels

(avec prise de rdv via [MYTOURNAI.be](https://www.mytournai.be))

